



## **BLAINVILLE : une ville inspirante, des gens passionnés!**

La Ville de Blainville représente un employeur de choix. Résolument tournée vers l'avenir, Blainville est reconnue pour son dynamisme, ses projets novateurs et la diversité des services qu'elle offre à la population. Plus de 450 employés et 250 étudiants travaillent à la ville, et ce, dans divers domaines de carrière.

**Vous souhaitez joindre une municipalité inspirante? Bienvenue à Blainville!**

### **AGENT(E) DE COMMUNICATIONS**

**Référence** : J0814-0415.

#### **Description**

Exécute diverses tâches en lien avec la réalisation d'outils de communications et la coordination d'événements. Le titulaire du poste assure notamment la cueillette d'information auprès des services concernés, rédige les textes, voit au respect des normes graphiques et à la qualité de la langue utilisée. Il s'assure du bon déroulement et du suivi des projets de communications et événementiels. De concert avec ses collègues des services municipaux concernés, il participe à l'élaboration et la réalisation des plans de communications et événementiels.

#### **Exigences**

Baccalauréat en communication ou l'équivalent et deux ans d'expérience pertinente en rédaction, gestion d'événements et relations publiques. Maîtrise des logiciels de la famille Microsoft office : Windows, Word, Excel, PowerPoint et Outlook, avoir une excellente capacité rédactionnelle et un très bon français écrit et parlé. La connaissance de logiciels de mise en page est un atout (ex. : In Design, Photoshop).

#### **Salaire**

Selon les conditions de travail réservées aux employés cols blancs, classe 10, taux horaire de 25,92 \$ à l'échelon 1 de la classe salariale. La Ville offre un programme d'avantages sociaux très compétitif.

#### **Horaire de travail**

La semaine de travail est de 35 heures selon un horaire variable, en fonction des besoins du service

### **Pour postuler**

Consultez la section *Blainville Emploi*, sur le site Internet de la Ville de Blainville et postulez en ligne au plus tard le 23 août 2014.

**[emplois.ville.blainville.qc.ca](http://emplois.ville.blainville.qc.ca)**

Seules les candidatures reçues en ligne via la section *Blainville Emploi* du site Internet seront considérées.

La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.